



MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CONCOURS EXTERNE DE PROFESSEUR DE SPORT

SESSION 2016

MARDI 28 juin 2016

**De 15H00 à 19H00
(Horaires métropole)**

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE N° 2 : Durée 4 heures – Coefficient 3

Epreuve écrite permettant d'apprécier la capacité du candidat à construire, dans le domaine du sport, un dispositif et à en prévoir les modalités d'évaluation.

Le candidat choisit sur table un des trois exercices suivants :

- élaboration d'un projet d'entraînement ;
- élaboration d'un projet de formation ;
- élaboration d'un projet de développement des activités physiques et sportives.

SUJETS :

Elaboration d'un projet d'entraînement

La détection des jeunes talents constitue un des éléments à prendre en compte dans un projet de performance de haut niveau.

Le directeur technique national vous demande d'élaborer un projet de détection des jeunes talents en vue d'intégrer le parcours vers la haute performance.

En justifiant votre démarche, présentez votre projet, sa mise en œuvre et son évaluation.

Elaboration d'un projet de formation

Le processus d'évaluation des compétences métiers est un outil déterminant dans la conception d'un dispositif de formation.

Votre chef de service ou votre directrice technique nationale vous demande de présenter un projet de formation aux métiers du sport dans lequel ce processus d'évaluation prend toute sa place.

En justifiant votre démarche, présentez votre projet, sa mise en œuvre et son évaluation.

Elaboration d'un projet de développement

Depuis quelques années, de nombreuses actions ont été menées pour développer la pratique sportive et l'accès aux responsabilités des femmes. Votre chef de service vous demande de participer, dans un cadre partenarial, à l'accompagnement des acteurs locaux dans le renforcement de la mobilisation sur cette stratégie.

En justifiant votre démarche, présentez votre projet, sa mise en œuvre et son évaluation.

Le sujet traité doit être mentionné sur la 1^{ère} page de la copie